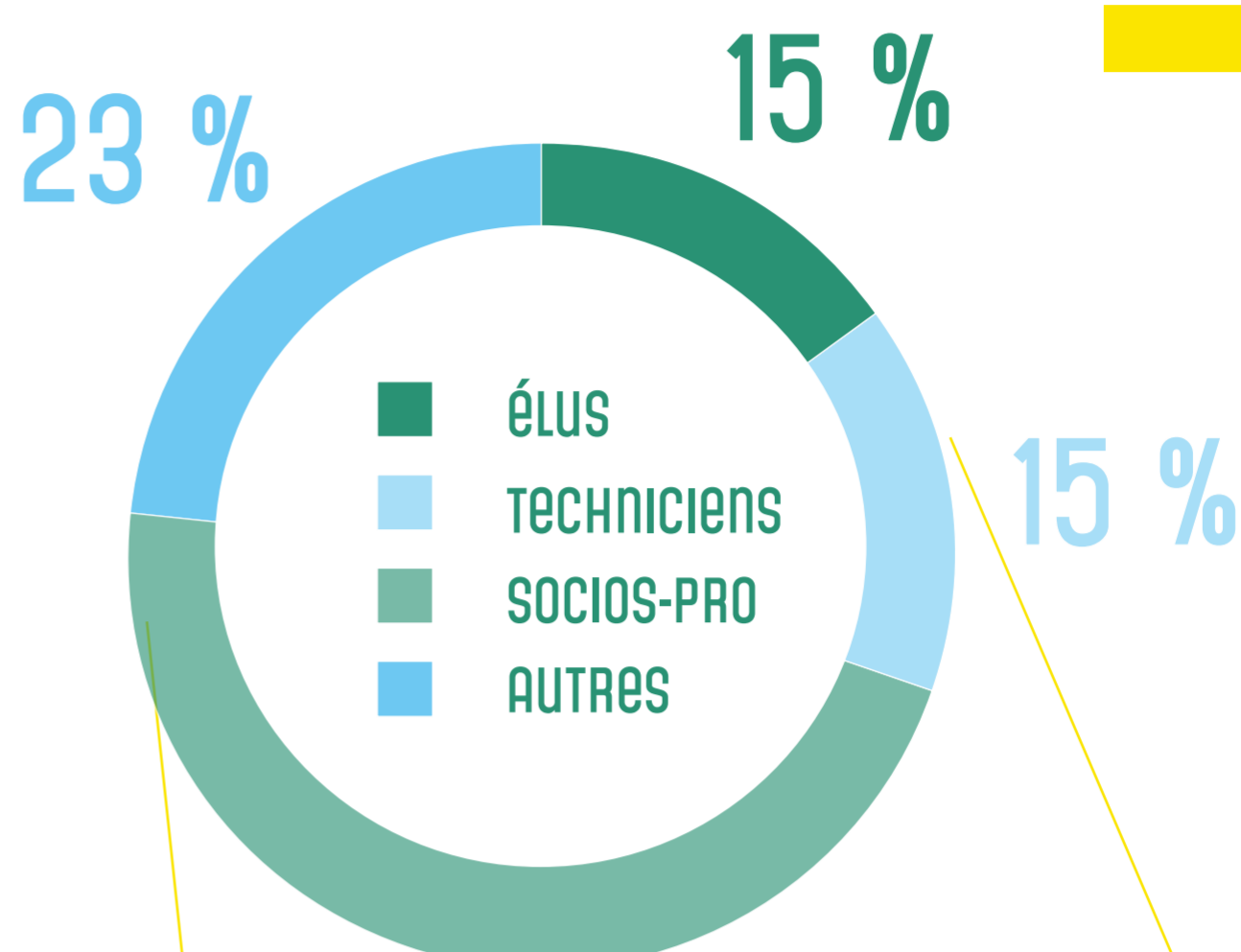


Causerie n°4

Comment mieux coopérer au profit d'un projet collectif : la Charte ?

13

PARTICIPANTS



46 %

X 2 - élu.e.s d'une commune du territoire

X 0 - élu.e d'une collectivité aux portes du territoire Parc

X 6 - acteurs locaux ou représentants organisme professionnel

X 2 - techniciens d'une collectivité locale

X 0 - membres du conseil scientifique

X 3 - autres

Thématiques abordées ...

COMMUNICATION ET ANIMATION
PAYSAGE

AGRICULTURE, VITICULTURE,
BIODIVERSITÉ ET ENVIRONNEMENT

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

CULTURE

ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE

PATRIMOINE ARCHITECTURAL ET CULTUREL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

FORÊT TOURISME



Quels sont les intérêts "majeurs" à coopérer ?

- * Préserver un « bien commun » et garantir la cohérence des actions en faveur
- * Être plus fort ensemble et « aller plus loin »
- * Répondre de manière plus pertinente aux problématiques systémiques du territoire
- * S'enrichir des compétences des uns et des autres

Quelles sont les conditions réussites "majeures" ?

- * Être réceptif aux opportunités de coopération
- * Se connaître, s'écouter, se comprendre
- * Clarifier le « Qui fait quoi ? »
- * Avoir une bonne dynamique de groupe et des partenaires investis, qui respectent les engagements pris
- * Se former et être « aidé » (car c'est pas simple !)
- * Mettre les « bons » interlocuteurs autour de la table (et dès le début)

APERÇU DES
RÉSULTATS



PAROLES

« ... 1 + 1 est strictement supérieur à 2 ... »

« ...Tout seul on va plus vite mais ensemble on va plus loin... »

« ...Ce n'est pas simple de coopérer ... »

« ...Cela prend du temps mais en fait gagner sur le long terme ... »

« ...Coopérer est une aventure humaine »